

VOTRE AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT POUR LA RENTRÉE 2016

Étudiant logé par le Crous (en secteur locatif ou en cité U)



Étudiant logé par le Crous



Vous êtes étudiant

Vous êtes logé par le Crous

Vous pouvez éventuellement bénéficier d'une aide au logement

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE CAF.FR POUR SAISIR EN LIGNE VOTRE DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT

Au préalable, n'oubliez pas :

- de télécharger l'attestation disponible sur le service Cité-U de votre Crous accessible depuis le portail « MesServices » (<http://messervices.etudiant.gouv.fr>), ou d'en faire la demande auprès de votre résidence Crous ;
- votre relevé d'identité bancaire (Rib), nécessité d'avoir un compte bancaire en France ;
- le montant de vos ressources en 2014 ;
- le numéro d'allocataire de vos parents et leur Caf d'appartenance, si ils sont également allocataires ;
- une adresse mail valide.

ATTENTION

- Si vous bénéficiez d'une aide au logement, vos parents ne percevront plus d'allocations de la Caf en votre faveur.
- Faites votre demande d'aide au logement dès l'entrée dans les lieux.
- Le droit à une aide au logement est ouvert le mois suivant votre emménagement. Par exemple, si vous emménagez en septembre et que vous faites votre demande dès l'entrée dans les lieux, vous aurez droit à votre aide au logement à partir du mois d'octobre. Le paiement de votre première aide au logement s'effectuera entre le 5 et le 10 novembre.



- Si vous avez des pièces justificatives à fournir, la liste sera indiquée sur la dernière page à la fin de la demande en ligne.
- Avant de démarrer votre démarche en ligne, vous pouvez estimer le montant de votre aide au logement dans la rubrique « Les services en ligne : estimer vos droits ».

FAIRE SA DEMANDE EN QUELQUES CLICS, C'EST SIMPLE ET RAPIDE SUR CAF.FR

Si vous êtes déjà allocataire, rendez-vous sur l'espace Mon compte pour réaliser vos démarches.

Vous n'êtes pas allocataire :

The screenshot shows the CAF.fr homepage. At the top, there is a navigation menu with links like 'Qui sommes-nous?', 'Presse', 'Partenaires / Bailleurs', etc. Below the menu is a banner for 'Aide au logement étudiant'. The main content area is divided into several sections: 'Ma Caf' with a 'Votre code postal' field, 'Mon Compte' with a list of services, and three main service cards: 'Vies de famille', 'Les services en ligne', and 'S'informer sur les aides'. A red box highlights the link 'Faire une demande de prestation' under the 'Les services en ligne' card. To the right, there is a 'Même si vous gagnez ZÉRO, déclarez-le aux IMPÔTS' banner. At the bottom right, there is a 'Publications' button.

→ Cliquez sur la rubrique « Faire une demande de prestation »

The screenshot shows the 'Aides et services' page on CAF.fr. The main heading is 'Aides et services'. Below it, there is a breadcrumb trail: 'Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation'. The main content area is titled 'Faire une demande de prestation' and is divided into two columns. The left column is for 'Vous êtes allocataire' and the right column is for 'Vous n'êtes pas allocataire'. A red box highlights the 'Cliquez ici' link in the 'Vous n'êtes pas allocataire' column. Below this, there is a section for 'Pour la Prime d'activité' with a 'Cliquez ici' link. At the bottom, there is a 'Pour tout savoir sur la prime d'activité' link.



- Les services en ligne
 - Estimer vos droits
 - Faire une demande de prestation**
- Connaitre vos droits selon votre situation
- S'informer sur les aides

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation

Faire une demande de prestation

Vous souhaitez faire une demande de prestation

Aides au logement

- Allocation Familiale
- Prime à l'adoption et allocation de base
- Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PrimePart)
- Complément libre choix d'activité
- Complément libre choix mode de garde
- Prime d'activité
- Demande de prestations familiales ou changement de situation
- Allocation de soutien familial et tiers recueilli
- Aide au recouvrement des pensions alimentaires impayées
- Revenu de solidarité active (RSA)
- Allocation aux adultes handicapés
- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- Allocation journalière de présence parentale
- Prime de déménagement
- Prêt à l'amélioration de l'habitat
- Prêt à l'amélioration de l'habitat, assistant(e)s maternel(le)s
- Affiliation à l'assurance vieillesse d'un aidant familial
- Sats : demande d'aide à la formation

Les demandes complémentaires

- Demande de versement direct - aides au logement
- Enfant(s) en résidence alternée - Déclaration et choix des parents
- Attestation de loyer ou de résidence en foyer



- Les services en ligne
 - Estimer vos droits
 - Faire une demande de prestation**
- Connaitre vos droits selon votre situation
- S'informer sur les aides

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation > Aide au logement

Aide au logement

Vous souhaitez faire une simulation

Vous souhaitez faire [une demande d'aide au logement](#)

Si vous avez déjà entamé cette démarche, vous pouvez [reprendre une demande en cours](#)

Quitter

→ Débutez votre démarche ou reprenez une demande en cours si vous l'avez sauvegardée

Étape 1 « Conditions d'accès »

Renseignez les informations concernant votre logement

Qui sommes-nous ? • Presse • Partenaires / Bailleurs • Études et statistiques • International • Recrutement • Marchés • Vie de famille

ALLOCATIONS FAMILIALES

ca.fr Aides et services

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation > Demander l'aide au logement

Conditions d'accès Engagement Saisie Fin

Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires

Demande d'aide au logement

* Vous êtes : Locataire En cité universitaire, résidences pour étudiants, foyer...

Quitter Continuer

Vous êtes logé par le Crous, cochez « En cité universitaire, résidence pour étudiants, foyer... »

Étape 2 « Engagement »

Lisez attentivement cet engagement.

Étape 3 « Saisie »

- Renseignez les informations concernant votre situation et votre logement.
- Pensez à indiquer votre numéro de téléphone portable, pour recevoir votre mot de passe, dès votre demande validée.

CONSEIL : Vous pouvez sauvegarder votre demande et la reprendre plus tard. Vous recevrez un mail indiquant le numéro de sauvegarde de votre demande.

Quitter

Continuer plus tard

Continuer

Étape 4 « Fin »

- Validez les informations que vous avez saisies pour enregistrer votre demande.
- Transmettez éventuellement les pièces justificatives demandées.

Après validation de votre demande :

- votre numéro allocataire vous est attribué. Il figure sur l'écran de fin.
Conservez-le précieusement.

Conditions d'accès Engagement Saisie **Fin**

Demande d'aide au logement

Si l'étude de votre dossier confirme que vous avez droit à l'allocation logement, le premier versement de la prestation sera effectué vers le 05/12/2015.

Votre déclaration est bien enregistrée. Votre numéro allocataire est : XXXXXX

Conservez-le bien, il vous sera demandé pour toutes vos démarches avec la Caf.
Nous allons également vous faire parvenir un mot de passe provisoire (par sms si vous avez fourni un numéro de portable ou par courrier).
Muni de votre numéro allocataire et de votre mot de passe, vous pourrez vous connecter à votre espace personnalisé "Mon Compte" du caf.fr pour transmettre des pièces ou consulter l'avancement de votre dossier.

Enregistrer ou imprimer le(s) document(s) ci-dessous.
Votre déclaration sera traitée dès réception des pièces justificatives demandées.

Enregistrer ou imprimer le(s) document(s) ci-dessous Déclaration 15112015	Les pièces justificatives attendues Vous devez encore envoyer à votre Caf la ou les pièces justificatives suivantes :
--	---

Votre numéro allocataire et votre mot de passe vous permettront de vous connecter à l'espace « Mon compte ».

Nous vous conseillons d'enregistrer le récapitulatif de fin de demande.

ASTUCES ET PRÉCISIONS

Situation familiale : **si vous êtes célibataire**

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation > Demander l'aide au logement

Conditions d'accès Engagement Saisie **Fin**

Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires

Situation familiale de LOUISE MORIN

Célibataire
 Séparée (après rupture de pacs ou de vie commune)
 Séparée de fait (après mariage)
 Séparée légalement
 Divorcée
 Veuve

* Vous attendez un enfant : Oui Non

Personnes vivant à votre domicile

* Nombre d'enfants et de personnes vivant également avec vous :
(dans un logement séparé de vos parents)

Cliquez pour modifier vos réponses

Situation Familiale

- Votre état civil
- Lieu de naissance
- Prestations autres organismes

Si vous vivez en colocation, indiquez 0

Quitter Continuer plus tard Continuer

- Saisie de l'adresse : la saisie d'apostrophe et d'accents est possible. Seuls les caractères spéciaux ne peuvent pas être saisis. Inscrire le numéro du bâtiment et de l'appartement.
- Saisie du RIB : inscrire obligatoirement le BIC, l'IBAN et la domiciliation bancaire (nom de la banque).
- Saisie des ressources :
 - > déclarez tous vos revenus perçus pour l'année demandée, qu'ils soient perçus en France ou à l'étranger. **Si vous avez des ressources nulles, cocher la case « Aucun revenu ».**
 - > **Les bourses attribuées sur critères sociaux ou dans le cadre d'Erasmus ne doivent pas être déclarées.**
- Saisie des informations relatives à votre logement :
 - > Votre logement est conventionné

Demande d'aide au logement


* Vous êtes en résidence universitaire CROUS : Oui Non

Toutes les informations demandées ci-après figurent sur l'attestation de résidence remise par votre CROUS

Numéro de SIRET :

Code locataire :

Logement conventionné : Oui Non

Date début convention : 
Format JJ/MM/AAAA

Numéro de convention :

→ Ces informations figurent sur l'attestation remise par votre Crous

> Votre logement n'est pas conventionné

Demande d'aide au logement

* Vous avez une attestation de résidence fournie par le CROUS : Oui Non

Toutes les informations demandées ci-après figurent sur votre attestation

Numéro de SIRET :

Code locataire :

Logement conventionné : Oui Non

Résidence(s) universitaire(s) du CROUS :

Si l'organisme loueur ne se trouve pas dans la liste, sélectionner "autre".

← Sélectionnez votre résidence dans la liste déroulante. Si elle n'y figure pas, sélectionnez « Autre »

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES INDISPENSABLES

Pièces justificatives à joindre :

- vous êtes étudiant étranger, un justificatif d'identité et d'état civil (carte nationale d'identité ou passeport **et** acte de naissance), **et** ;
 - > **si** vous êtes ressortissant de la communauté européenne : un justificatif de scolarité, une copie de la carte européenne d'assurance maladie ;
 - > **si** vous êtes étudiant hors Union européenne : une copie du titre de séjour en cours de validité.

Vous pourrez transmettre vos pièces justificatives de manière dématérialisée sur caf.fr espace Mon compte ou via l'application mobile Caf-Mon compte.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Rendez-vous sur caf.fr, la **page Facebook « Caf - Logement Etudiants »**, le **0 810 29 29 29** (du lundi au vendredi, de 9h à 16h30, service 0,06 € /mn + prix d'appel.

VOS POINTS DE CONTACT AVEC LA CAF

→ Crous

Lors de votre demande d'aide au logement en ligne, munissez-vous de votre attestation de résidence Crous, qui vous sera délivrée par le secrétariat de votre résidence après la remise des clés de votre logement

Accès internet en libre service ou connexions dans les chambres Crous

→ Students Welcome Desk guichet uniquement pour les étudiants internationaux

Université de Lyon - 92 rue Pasteur – Lyon 7ème
du 7 septembre au 28 octobre 2016 (du lundi au vendredi de 9h30 à 17h)
(fermetures exceptionnelles le 29 et 30 septembre 2016)

PC en libre service pour saisie des dossiers

**CONSULTEZ LES BARÈMES DE L'AIDE AU LOGEMENT
SUR WWW.CAF.FR/MA_CAF**